

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

AMENDEMENT

N° 168

présenté par

M. Saint-Martin, Mme Guévenoux, M. Raphan, Mme Romeiro Dias, M. Bridey, M. Gouffier-Cha,
M. Mbaye, M. Chouat et Mme de Montchalin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.